

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 10 novembre 2021

Présidence de M. Jean-Pierre Morisetti

Conseillers-ères présents-es : 83

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 29/11.21 – Demande d'un crédit de CHF 250'000.00 TTC pour l'étude du projet de construction d'une surélévation sur le bâtiment B2 pour les deux salles d'éducation nutritionnelle de Beausobre ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 250'000.00 TTC pour l'étude de construction d'une surélévation sur le bâtiment B2 pour les deux salles d'éducation nutritionnelle (cours de cuisine) de Beausobre.

Ainsi délibéré le 10 novembre 2021

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Jean-Pierre Morisetti

Tatyana Laffely Jaquet